

# Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation (CPCP)

## Historique et origine de l'organisme

Le **Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation** (CPCP) trouve son origine à la fin des années 1960 dans le giron du Parti Social-Chrétien (PSC). Il a été fondé le **6 mars 1969** en tant que centre de formation des cadres politiques du PSC <sup>1</sup>. À l'époque, l'acronyme CPCP correspondait à *Centre de Perfectionnement des Cadres Politiques*, organisme chargé de la formation des militants et responsables du parti <sup>2</sup>. Cette création s'inscrivait dans le contexte de la restructuration du pilier social-chrétien après la scission du PSC et du CVP (son pendant néerlandophone) en 1968. Le premier président du CPCP fut Victor Michel, alors secrétaire général du Mouvement ouvrier chrétien (MOC), témoignant de la volonté d'ancrer le centre de formation dans la nébuleuse socio-chrétienne au sens large <sup>3</sup> <sup>4</sup>.

Au fil des décennies, le CPCP a élargi son champ d'action au-delà de la seule formation partisane. Dans les années 1980, il a notamment créé un **centre d'archives** et de documentation consacré à la mémoire de la mouvance sociale-chrétienne et démocrate-humaniste en Belgique <sup>5</sup>. Ce centre collecte et préserve depuis plus de 30 ans des fonds d'archives de personnalités politiques, d'anciens ministres, d'organisations satellites du pilier humaniste, etc., constituant un patrimoine historique inestimable <sup>6</sup>. Cette ouverture vers la **citoyenneté** et la **participation** au sens large s'est accompagnée d'un changement d'appellation : l'organisme est progressivement passé du rôle de centre de formation du PSC à celui d'**association d'éducation permanente** accessible à tous les citoyens. En 2010, cette évolution a été consacrée par la reconnaissance officielle de l'association par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) en tant qu'institution d'éducation permanente <sup>7</sup>. Depuis lors, l'acronyme CPCP désigne *Citoyenneté & Participation*, reflétant ses missions élargies de promotion d'une citoyenneté active bien au-delà du cercle partisan d'origine.

## Statut juridique et structure organisationnelle

Le CPCP est constitué en **association sans but lucratif (ASBL)** de droit belge. Son siège social est établi à Bruxelles (Avenue des Arts 50, 1000 Bruxelles) <sup>8</sup>. Inscrite au registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro BCE 0409.117.690, l'ASBL jouit d'un **statut d'institution reconnue** et subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2010 <sup>7</sup>. Elle est soumise au **Décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente**, qui encadre ses missions et son financement public <sup>9</sup>.

Sur le plan de la gouvernance interne, le CPCP est dirigé par un **organe d'administration** (conseil d'administration) composé de plusieurs membres. En 2025, ce CA incluait notamment P. Dedobbeleer, Marie-Pierre Dejoie et Bernadette Lambrechts, chargés de définir les orientations stratégiques de l'ASBL <sup>10</sup>. La gestion quotidienne est assurée par une **direction** exécutive – actuellement Mme Nadège Buquet est directrice générale – appuyée par un comité de coordination et des responsables de pôles opérationnels <sup>11</sup> <sup>12</sup>. L'équipe du CPCP compte une **quarantaine de collaborateurs** aux profils pluridisciplinaires (formateurs, animateurs, historiens-archivistes, coordinateurs, etc.) <sup>13</sup>.

L'organisation s'articule autour de **trois pôles** d'activité transversaux : le pôle *Éducation permanente*, le pôle *Formation* et le pôle *Participation citoyenne*<sup>14</sup>. Chacun de ces pôles dispose d'une équipe dédiée, tout en collaborant étroitement avec les autres pour assurer une approche intégrée des projets. Par ailleurs, afin de couvrir l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le CPCP dispose de plusieurs **antennes régionales**. Le siège bruxellois coordonne les activités, et une antenne importante est implantée à Namur<sup>15</sup>. Historiquement, des antennes ou représentations locales ont également existé en Wallonie (le CPCP mentionnait en 2017 quatre implantations sur l'ensemble du territoire fédéré)<sup>16</sup>. Ces antennes permettent de développer les projets au plus près des réalités locales (par exemple, organisation de formations à Namur, Liège, Charleroi, etc.). L'ensemble de cette structure agile vise à couvrir un large public et à répondre aux besoins de terrain en matière de citoyenneté et participation.

## Objectifs, missions et valeurs fondamentales

En tant qu'association d'**éducation permanente**, le CPCP poursuit une mission centrale : *promouvoir une citoyenneté active, informée et critique au sein de la société*. Ses **objectifs** fondamentaux incluent le renforcement de la participation de tous à la vie collective et la consolidation des processus démocratiques, tant dans la sphère publique que privée<sup>7</sup>. Concrètement, le CPCP cherche à « *alimenter, accompagner et consolider les processus [...] qui favorisent l'émergence ou le renforcement d'une citoyenneté effective, informée, structurée, innovante, critique et résiliente* »<sup>7</sup>. Il conçoit, met en œuvre ou soutient des dynamiques visant à ce que chaque personne puisse prendre part activement à la construction du **projet commun** (le bien commun sociétal).

Les **valeurs** qui sous-tendent l'action du CPCP sont celles de l'**humanisme démocratique**<sup>17</sup>. Héritier de la tradition sociale-chrétienne, le centre promeut la dignité de chaque individu, la solidarité, l'égalité des chances et le respect de la diversité des opinions comme fondements de la démocratie. Il s'agit d'« encourager chaque individu et association à exercer sa citoyenneté de manière active et responsable » dans toutes les dimensions de la vie sociale, culturelle, économique et politique<sup>17</sup>. Cette approche humaniste se double d'une méthode résolument **critique et émancipatrice** : le CPCP vise à développer l'esprit critique des citoyens, à interroger les structures et pratiques en place, et à favoriser l'**émancipation** des publics les plus vulnérables. L'association insiste notamment sur les notions de participation, de **responsabilité** et d'**engagement civique** éclairé comme moteurs du développement humain<sup>7</sup>.

Les **priorités thématiques** du CPCP reflètent ces valeurs. L'association développe ses activités autour de cinq grands axes de réflexion correspondant aux enjeux contemporains majeurs : - *Société et environnement* (transitions écologiques, justice sociale), - *Cultures, violences et institutions* (vivre ensemble, prévention des radicalismes, rapports au pouvoir), - *Lieux de vie et espace public* (urbanisme, logement, mobilité, espaces citoyens), - *Médias et actions citoyennes* (esprit critique face aux médias, outils numériques, mobilisations citoyennes), - *Économie et développement humain* (consommation responsable, finances éthiques, etc.).

À travers ces thèmes, le CPCP vise à outiller les citoyens pour comprendre la complexité du monde contemporain et « *ouvrir la possibilité de participer pleinement à la définition d'un projet collectif* »<sup>18</sup>. En somme, l'association place l'épanouissement de la citoyenneté au cœur de son action, dans le respect de valeurs démocratiques et pluralistes.

## Activités principales

*Illustration : un atelier de discussion lors d'un projet de participation citoyenne, animé par des facilitatrices du CPCP.* Le CPCP déploie une large gamme d'**activités** et de programmes pour réaliser sa mission d'éducation à la citoyenneté. Ces activités se regroupent en quatre grands volets complémentaires :

- **Éducation permanente (animations communautaires)** : Le pôle Éducation permanente travaille directement « *sur le terrain et dans [le] contexte de vie* » de divers publics **adultes fragilisés** (personnes en situation de précarité, d'exclusion sociale, etc.) <sup>19</sup>. Il s'agit d'organiser des **ateliers participatifs** et des animations au sein d'associations locales (organismes de cohésion sociale, maisons de quartier, centres publics d'action sociale – CPAS, associations de seniors, maisons médicales, etc.) <sup>20</sup>. La méthode privilégiée est celle de la **co-construction** : « *C'est le groupe qui décide du contenu* » de l'atelier, en partant des envies, attentes et du vécu des participants <sup>21</sup>. Les animateurs du CPCP accompagnent ainsi les groupes dans une démarche « *Voir – Penser – Agir* » : *voir* (observer les réalités et problématiques concrètes rencontrées par le groupe), *penser* (analyser collectivement les causes et conséquences de ces problématiques) et *agir* (passer à l'action citoyenne) <sup>22</sup>. Ces projets se concrétisent souvent par des réalisations tangibles conçues par les participants eux-mêmes : exposition photo, brochure d'information (par ex. sur la parentalité), création d'un journal de quartier, tournage d'un court-métrage, plaidoyer adressé aux autorités, etc. <sup>23</sup>. L'objectif final est de **favoriser la participation active** de ces publics fragilisés à la vie sociale et politique, en renforçant leur compréhension des mécanismes de la société et leur pouvoir d'agir en tant que citoyens à part entière <sup>19</sup> <sup>24</sup>.
- **Formations** : Le pôle Formation propose un **catalogue diversifié de formations** visant à développer les connaissances et compétences citoyennes d'un public très large. Selon le CPCP, « *ces formations tendent toutes à faire émerger ou consolider une citoyenneté participative et critique* », en combinant apports théoriques, exercices participatifs, mises en situation et espaces de dialogue <sup>25</sup>. Le **catalogue de formations** couvre de nombreux thèmes : compréhension des institutions belges (fonctionnement de l'État, fédéralisme, etc.) <sup>26</sup>, initiation à la gestion financière personnelle ou associative <sup>26</sup>, méthodes pour « *stimuler la participation citoyenne* » au niveau local <sup>26</sup>, réflexion sur la consommation durable et responsable <sup>27</sup>, prévention des violences et incivilités <sup>28</sup>, enjeux du numérique et esprit critique face aux médias <sup>29</sup>, décodage du contexte politique et électoral <sup>30</sup>, etc. Ces formations s'adressent aussi bien à des particuliers qu'à des professionnels ou bénévoles du secteur associatif désireux de renforcer leur action citoyenne. La pédagogie se veut interactive et ancrée dans le concret, afin que les apprenants puissent « *retrouver la maîtrise des choses* » et devenir acteurs du changement <sup>18</sup>. Par ailleurs, le CPCP est impliqué dans le **Parcours d'intégration en Wallonie** : il anime, en partenariat avec les pouvoirs publics wallons, des **formations à la citoyenneté** de 60 heures à destination des **nouveaux résidents étrangers** installés en Wallonie <sup>31</sup> <sup>32</sup>. Ces sessions, entièrement gratuites grâce au soutien du Service public de Wallonie, visent à transmettre aux primo-arrivants les clés pour comprendre le fonctionnement de la société belge (valeurs démocratiques, institutions, droits et devoirs, vie quotidienne, etc.) et faciliter ainsi leur intégration citoyenne <sup>31</sup> <sup>33</sup>. Le CPCP organise chaque année de nombreux cycles de ce type dans différentes villes (Namur, Liège, Charleroi, Huy...), en adaptant sa méthodologie interculturelle à ce public spécifique <sup>34</sup> <sup>35</sup>.
- **Participation citoyenne (services-conseils et projets)** : Le pôle Participation citoyenne agit comme **centre d'expertise** en matière de démocratie participative. Il « *collabore activement avec les pouvoirs publics, le secteur associatif et les citoyens* » pour « *renforcer le dialogue démocratique et rétablir des liens entre les citoyens et leur communauté* » <sup>36</sup>. Concrètement, le CPCP conçoit et met en œuvre des **processus participatifs innovants** pour le compte d'institutions (communes,

administrations, etc.) ou d'associations qui souhaitent impliquer davantage leurs publics dans la prise de décision <sup>37</sup>. Son offre de services inclut l'accompagnement de **budgets participatifs** communaux, l'organisation de **consultations publiques** ou de **panels citoyens** délibératifs, l'animation de **marches exploratoires** de quartier, ou encore la facilitation de tables rondes et forums citoyens sur des enjeux locaux <sup>37</sup> <sup>38</sup>. Le CPCP assure un **design participatif sur mesure** pour chaque projet, en veillant à mobiliser les publics cibles de manière inclusive (par ex. tirage au sort d'habitants, stratégie de communication pour toucher les populations éloignées, etc.) <sup>39</sup>. Son équipe pluridisciplinaire combine des compétences en animation, en facilitation de groupe, en **design de processus** et en gestion des dynamiques de groupe, ce qui lui permet de créer des espaces d'échange « *dynamiques et productifs* » où « *chaque voix compte* » <sup>40</sup> <sup>36</sup>. Une attention particulière est accordée à la **neutralité bienveillante** de l'accompagnement, afin de garantir l'expression de tous les points de vue dans un cadre impartial et transparent <sup>41</sup>. Par exemple, le CPCP a été partenaire de la commune de Chaudfontaine pour la mise en place de son budget participatif : en 2024, l'ASBL a co-organisé des ateliers de co-création de projets citoyens et la facilitation d'un jury citoyen pour sélectionner les initiatives lauréates <sup>42</sup> <sup>43</sup>. Ce type de collaboration permet aux institutions locales de bénéficier de l'expertise du CPCP en matière de **gouvernance ouverte** (participation, transparence, collaboration) <sup>44</sup>. Le pôle Participation propose également des **formations et coaching** aux agents des administrations ou aux acteurs souhaitant intégrer des démarches participatives dans leurs pratiques <sup>45</sup>. En résumé, ce volet "participation" du CPCP agit comme **interface** entre citoyens et décideurs, afin de renforcer la démocratie locale et la **co-construction des politiques publiques**.

- **Publications, études et archives** : Enfin, le CPCP remplit un rôle de **centre d'étude** et de diffusion du savoir citoyen. Il produit et édite de nombreuses **publications** destinées à nourrir la réflexion critique. Parmi celles-ci figure la revue *Tumult*, un magazine d'analyse édité par le CPCP qui traite de grands enjeux sociaux sous l'angle de l'éducation permanente (chaque numéro explore un thème comme l'autorité, la démocratie numérique, l'écologie politique, etc., à travers articles de fond et entretiens avec des experts) <sup>46</sup> <sup>47</sup>. Le CPCP publie également des **études** plus académiques (par exemple, des cahiers thématiques comme *Les dangers démocratiques du numérique* de Philippe Courteille <sup>46</sup>), des recueils de *billets d'humeur* (tribunes d'opinion), ainsi que des *Cahiers du numérique* axés sur l'analyse critique des médias et technologies <sup>48</sup> <sup>49</sup>. Ces publications contribuent aux débats d'idées en Belgique francophone et sont souvent utilisées comme ressources pédagogiques dans le secteur associatif ou l'enseignement. Par ailleurs, via son **Centre d'archives et de documentation** basé à Louvain-la-Neuve, le CPCP valorise les travaux d'**histoire politique** liés à la démocratie chrétienne et au mouvement humaniste. Les archivistes du CPCP assurent le classement et la conservation de dizaines de fonds d'archives privés (archives du PSC/cdH et de ses figures majeures, collections de périodiques politiques, documents d'organisations civiques, etc.) <sup>5</sup> <sup>50</sup>. Ils mettent ces ressources à disposition des chercheurs, étudiants, journalistes ou citoyens intéressés, et publient eux-mêmes des études historiques. Par exemple, le CPCP a édité des analyses sur l'histoire électorale du PSC, le congrès de Seraing de 1976, la seconde guerre scolaire, etc., rédigées par son équipe d'archivistes-historiens <sup>51</sup> <sup>52</sup>. Cette activité de préservation et de transmission de la **mémoire collective** s'inscrit pleinement dans la mission citoyenne de l'ASBL. En offrant des clés de lecture du passé et du présent, le CPCP renforce l'esprit critique et éclaire les enjeux contemporains à la lumière de l'histoire.

## Public cible et méthodes de travail

Les actions du CPCP s'adressent à un **public très diversifié**, reflétant son ambition de toucher « *chaque individu et association* » désireux d'exercer sa citoyenneté <sup>17</sup>. On peut distinguer plusieurs cibles et contextes d'intervention :

- **Personnes en situation de précarité ou d'exclusion** : comme décrit plus haut, l'association travaille directement avec des adultes fragilisés (chômeurs de longue durée, personnes peu scolarisées, détenus en réinsertion, migrants primo-arrivants, etc.) dans le cadre de ses ateliers d'éducation permanente. Ces publics, souvent éloignés de la participation citoyenne classique, sont approchés via des partenariats avec des **associations locales** (centres de cohésion sociale, CPAS, structures d'accueil, maisons de jeunes, etc.) afin de créer un climat de confiance. La **méthode de travail** est axée sur la **participation horizontale** : les animateurs du CPCP impliquent les bénéficiaires dès la conception de l'activité pour partir de leurs préoccupations réelles <sup>53</sup>. L'écoute active, l'échange d'expériences et la valorisation du savoir expérientiel des participants sont privilégiés. Il ne s'agit pas de délivrer un cours descendant, mais bien de **co-construire** un projet ou un parcours d'apprentissage avec le groupe, afin de favoriser **l'empowerment** (l'autonomisation) de ces personnes. Cette pédagogie populaire, inspirée entre autres de Paulo Freire (conscientisation) et de l'éducation permanente à la belge, vise à redonner confiance aux participants en leurs capacités citoyennes. Les résultats concrets (ex. réaliser un film, un journal, un événement public) servent de catalyseur pour renforcer l'estime de soi et le sentiment d'utilité sociale des participants.
- **Grand public et milieu associatif** : via ses formations et publications, le CPCP cible un public plus large incluant **tout citoyen intéressé** par la vie publique, des étudiants, des enseignants, des travailleurs du secteur non-marchand, des militants d'ONG, etc. Les formations du catalogue du CPCP sont modulables et **s'adaptent aux besoins** d'un « *public hétéroclite* » *en constante évolution* <sup>54</sup>. L'équipe de formateurs utilise des méthodes actives (ateliers participatifs, mises en situation, jeux de rôle) qui permettent aux participants d'apprendre les uns des autres et de transposer les acquis dans leur réalité quotidienne <sup>55</sup>. Une attention particulière est accordée à la **vulgarisation** des contenus complexes (juridiques, économiques...) afin de les rendre accessibles à tous les niveaux. Le CPCP peut également concevoir des **formations sur mesure** à la demande d'une association ou d'un groupe, ce qui lui permet de toucher des publics variés, par exemple former des volontaires d'une ASBL aux finances communales, ou des parents d'élèves aux enjeux de l'école, etc. De plus, par ses publications (revue Tumult, etc.), le CPCP s'adresse à la communauté **des lecteurs engagés** et aux acteurs du débat public, fournissant des analyses approfondies pour alimenter leur réflexion et leur action.
- **Institutions publiques et collectivités** : le CPCP cible également les **pouvoirs publics** (communes, administrations, instances régionales) qui souhaitent mettre en place des dispositifs participatifs. Dans ce cas, les **bénéficiaires finaux** sont les citoyens impliqués dans ces dispositifs (habitants d'une commune participant à un budget participatif, usagers d'un service consultés sur son amélioration, etc.) mais aussi l'institution elle-même qui bénéficie d'un accompagnement. La méthodologie du CPCP dans ce cadre repose sur des principes de **gouvernance ouverte** et de **médiation neutre** <sup>44</sup> <sup>41</sup>. Concrètement, ses experts aident l'institution à définir le périmètre de la participation, à mobiliser un échantillon représentatif de citoyens (en veillant à inclure des voix diverses, y compris celles qu'on entend peu d'ordinaire), puis à animer les échanges de manière structurée. Les techniques d'**intelligence collective** (brainstorming, world café, forum ouvert, etc.) sont largement utilisées pour faire émerger les idées du groupe. Les facilitateurs du CPCP sont formés à la gestion des dynamiques de groupe et des **émotions** que peut susciter le débat public, afin de garantir un dialogue respectueux et

constructif<sup>56</sup> <sup>57</sup>. Ils veillent également à la **transparence** du processus, par exemple en explicitant dès le départ comment les résultats de la consultation seront pris en compte par les décideurs<sup>58</sup>. Cette posture méthodologique d'impartialité et de bienveillance crée un climat de confiance favorable à l'expression de chaque participant. Le CPCP fournit enfin une **évaluation** en fin de processus, mesurant l'impact de la participation et formulant des recommandations pour l'avenir<sup>59</sup>.

D'une manière générale, les **méthodes de travail** du CPCP se caractérisent par l'interactivité, la **participation active** du public et l'adaptation au contexte. L'association se veut un **facilitateur** plutôt qu'un prescripteur : elle crée des cadres où les citoyens peuvent apprendre les uns des autres, élaborer leurs propres solutions et devenir acteurs du changement. Cette démarche inclusive vise à « permettre à chacun, indépendamment de sa situation socio-économique, de contribuer aux décisions qui façonnent sa communauté »<sup>44</sup>. La pluralité des publics cibles du CPCP – allant de la personne très éloignée de la citoyenneté jusqu'à l'élu local cherchant à innover – témoigne de sa volonté d'**agir à tous les niveaux** pour renforcer le lien démocratique.

## Partenaires institutionnels et associatifs

Le CPCP s'inscrit dans un vaste **réseau de partenaires** tant institutionnels qu'associatifs, indispensable à la réalisation de ses missions.

- Au niveau des **pouvoirs publics**, son principal interlocuteur est la **Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)**, qui non seulement le finance structurellement mais collabore aussi sur les orientations pédagogiques de l'éducation permanente. Le CPCP travaille en lien avec le **Service général de l'Éducation permanente** de la FWB, dans le cadre duquel il dépose ses programmes d'action et rapports annuels<sup>9</sup>. Par ailleurs, l'association a pour **autorité de tutelle** en matière de patrimoine archivistique le Service des Patrimoines culturels de la FWB (reconnaissance comme centre d'archives privé). Le **Service public de Wallonie (SPW)** est un autre partenaire clé, via la **Direction de l'Égalité des chances et de l'Intégration** qui soutient financièrement le CPCP pour l'organisation des formations civiques du parcours d'intégration des primo-arrivants<sup>33</sup>. À l'échelle locale, le CPCP collabore avec de nombreuses **villes et communes**. Plusieurs administrations communales font appel à son expertise pour animer des projets participatifs ou des consultations citoyennes. Par exemple, les autorités de Chaudfontaine ont travaillé avec le CPCP (et l'ASBL KIKK) pour co-organiser leur budget participatif annuel<sup>60</sup>. D'autres communes ou provinces ont pu bénéficier de ses services pour des panels citoyens, des journées de dialogue, etc. Ces partenariats institutionnels permettent d'essaimer les bonnes pratiques de participation sur le terrain.
- Dans le **secteur associatif**, le CPCP collabore étroitement avec une multitude d'**organisations de la société civile**. Les **associations d'éducation permanente** forment un réseau naturel de partenaires : le CPCP échange et coopère régulièrement avec des organismes comparables issus d'autres courants, tels qu'**Etopia** (centre d'éducation permanente lié au mouvement écologiste) ou d'autres associations reconnues par la FWB. Par exemple, en 2025, CPCP et Etopia ont publié ensemble un communiqué de presse commun pour défendre leurs missions d'archives (voir section *controverses*) – une action conjointe illustrant leur solidarité sectorielle<sup>61</sup> <sup>4</sup>. Sur le terrain, le CPCP œuvre main dans la main avec des **associations locales** : « *les associations avec lesquelles nous travaillons sont nombreuses : cohésion sociale, maisons de quartier, [...] associations d'aînés, structures d'accueil, CPAS, Groupes d'Appui en Prévention du Surendettement, maisons médicales et bien d'autres* »<sup>20</sup>. Ces partenariats opérationnels sont essentiels pour toucher les publics cibles au plus près de leur réalité. Par exemple, pour mettre sur pied un atelier avec des

personnes en difficulté, le CPCP passera par la maison de quartier ou le CPAS local qui connaît ces publics et pourra les mobiliser. De même, pour organiser une formation thématique, l'association peut s'allier à d'autres **ONG spécialisées** (p.ex. une ASBL environnementale pour une formation sur la transition écologique) afin de croiser les expertises. On peut également noter la coopération avec des réseaux comme le **Réseau IDée** (réseau d'information sur l'éducation à l'environnement), où le CPCP est référencé comme acteur en éducation citoyenne, ou encore avec le **Mouvement ouvrier chrétien (MOC)** et ses composantes (certaines archives du CPCP proviennent d'anciens membres du MOC). Enfin, le CPCP entretient des liens avec le **monde académique** : son centre d'archives collabore avec l'UCLouvain (hébergement des fonds à Louvain-la-Neuve, échanges avec les archivistes universitaires) et ses publications font intervenir des chercheurs universitaires. L'association a ainsi noué un large réseau de **partenariats transversaux**, ce qui lui assure un ancrage tant institutionnel que citoyen.

## Financements et sources de soutien

En tant qu'ASBL reconnue d'éducation permanente, le CPCP bénéficie d'un **financement public** important, complété par d'autres sources de soutien. Ses financements principaux se répartissent ainsi :

- **Subvention structurelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles** : La FWB (via son ministère de la Culture/Éducation permanente) constitue le principal bailleur de fonds du CPCP. Depuis sa reconnaissance officielle en 2010, l'association reçoit une subvention annuelle pour mener ses activités selon un programme agréé <sup>7</sup>. Ce soutien couvre en grande partie les frais de personnel (animateurs, formateurs, etc.) et de fonctionnement général de l'ASBL. Le CPCP figure dans la liste des opérateurs reconnus et à ce titre, il doit remettre chaque année un rapport d'activités détaillé et rendre des comptes sur l'utilisation des fonds publics <sup>62</sup> <sup>63</sup>. La mention « *Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles* » figure d'ailleurs sur toutes ses publications officielles <sup>63</sup>.
- **Subsides de la Région wallonne (SPW)** : Pour des projets spécifiques, notamment le **parcours d'intégration des primo-arrivants**, le CPCP est financé par le **SPW Intérieur et Action sociale** (administration de la Wallonie). Les formations à la citoyenneté qu'il dispense dans ce cadre sont « *totalement gratuites grâce au soutien du SPW [...] Direction de l'Égalité des chances et de l'Intégration* » <sup>33</sup>. Ce financement provincial/régional permet de couvrir les coûts liés à ces sessions (rémunération des formateurs, supports pédagogiques, etc.). De même, la Région wallonne ou la COCOF (Commission communautaire française à Bruxelles) peuvent apporter des soutiens ponctuels pour des projets d'inclusion sociale ou d'innovation citoyenne menés par le CPCP.
- **Contrats de prestation et partenariats** : Le CPCP perçoit aussi des revenus sous forme de **prestations de services** lorsque des communes, institutions ou associations font appel à lui pour concevoir et animer un projet. Par exemple, une commune qui lance un budget participatif peut contracter le CPCP pour l'assistance méthodologique (comme ce fut le cas à Chaudfontaine) <sup>60</sup> <sup>43</sup>. De tels contrats, financés sur les budgets locaux ou via des appels à projets publics, contribuent au financement de l'ASBL tout en élargissant son impact. Par ailleurs, l'association peut répondre à des **appels à projets** émis par des organismes publics (fédéraux, européens) ou des fondations privées. Elle a ainsi pu obtenir des financements ponctuels sur des projets thématiques (ex. projet pilote en démocratie numérique, initiative sur la mémoire collective financée par une fondation, etc.).

- **Autres ressources** : Bien que l'essentiel du budget provienne de fonds publics, le CPCP peut percevoir des **recettes propres** limitées. Celles-ci incluent la vente de certaines publications (par exemple, des livres ou études en format papier, bien que beaucoup soient diffusés gratuitement en ligne), les éventuels droits d'inscription à des colloques qu'il organise, ou des cotisations de membres sympathisants. Il arrive également que l'association reçoive des **dons ou mécénats symboliques**, notamment sous forme de *dons d'archives* (versement de documents historiques par des particuliers, ce qui enrichit son centre d'archives). Enfin, le CPCP bénéficie en nature de certains soutiens : par exemple, la mise à disposition de locaux (à Louvain-la-Neuve, l'UCLouvain héberge les archives du CPCP dans ses bâtiments d'archives privées).

Globalement, le modèle économique du CPCP reste fortement dépendant des **financements publics structurels**, reflet de son rôle reconnu d'utilité publique. Cette dépendance a été mise en lumière lors de récents débats budgétaires en FWB (voir ci-dessous). Néanmoins, l'ASBL s'efforce de diversifier ses sources de financement via ses services et projets, afin d'assurer une certaine autonomie financière et de développer de nouvelles initiatives. Sa bonne gestion financière est attestée par ses bilans annuels déposés (dernier compte annuel publié en novembre 2024) et par le fait qu'elle emploie de manière stable plusieurs dizaines de personnes <sup>64</sup> <sup>65</sup>. En résumé, le soutien des pouvoirs publics – gage de confiance dans la mission d'éducation citoyenne du CPCP – constitue l'ossature de son financement, complété par des apports contractuels et partenariaux au gré des projets.

## Impact sociétal et reconnaissance publique

En plus d'un demi-siècle d'existence, le CPCP a acquis une **place notable dans le paysage socio-culturel** de la Belgique francophone. Son impact se mesure tant en termes quantitatifs (personnes touchées, projets réalisés) que qualitatifs (changement de mentalités, renforcement du lien social et démocratique).

Sur le plan **quantitatif**, chaque année le CPCP sensibilise et forme des milliers de citoyens. Ses formations cataloguées accueillent des centaines de participants à travers la Wallonie et Bruxelles (par exemple, en 2025, plusieurs cycles de 20 séances de formation civique ont été organisés simultanément à Namur, Charleroi, Liège et en ligne, réunissant chacun 5 à 15 participants sur 60 heures <sup>32</sup> <sup>66</sup>). Les ateliers d'éducation permanente, de leur côté, mobilisent de nombreux groupes locaux : en 2021, malgré la pandémie, le CPCP a maintenu ou adapté en virtuel des animations avec des associations de quartiers, touchant des publics isolés. Le pôle Participation a également connu une forte activité ces dernières années, accompagné par l'essor des démarches participatives au niveau communal. Ainsi, le CPCP a contribué au succès de *projets citoyens* variés : budgets participatifs (Chaudfontaine, Andenne...), panels citoyens (p.ex. panel régional sur l'impact du COVID-19 sur la précarité <sup>67</sup>), forums sur la mobilité, etc. Le **rayonnement** de ces actions est souligné par la satisfaction des partenaires : certaines communes renouvellement d'année en année la collaboration avec le CPCP, convaincues par les « *résultats concrets et enrichissants* » obtenus dans la population locale <sup>68</sup>.

Sur le plan **qualitatif**, le CPCP jouit d'une reconnaissance publique en tant qu'acteur engagé pour la **citoyenneté active**. Son rôle a été salué à plusieurs reprises par les autorités : la **Commission des Patrimoines culturels de la FWB** a récemment évalué de manière très positive le travail accompli par le centre d'archives du CPCP, le qualifiant de ressource précieuse pour la recherche et la mémoire démocratique <sup>69</sup>. Le *Courrier hebdomadaire* du CRISP, dès 1970, mentionnait l'importance du nouveau centre de formation (CPCP) dans la modernisation du PSC, signe que dès sa fondation l'organisme était perçu comme stratégique pour le renouvellement du débat politique. Plus largement, le CPCP a su se rendre **utile et visible** par ses publications de qualité : sa revue *Tumult* est lue dans les milieux académiques, associatifs et politiques, et plusieurs de ses études ont été citées par des journalistes ou

des chercheurs traitant de questions de société (par exemple, des analyses du CPCP sur la réforme des pensions ou sur le vote des étrangers ont alimenté la réflexion sur ces sujets). L'association organise également des événements publics – colloques, conférences-débats, présentations d'ouvrages – qui renforcent sa visibilité et son **image de pôle d'expertise** en questions citoyennes.

Le CPCP est ainsi reconnu comme un **acteur-pivot** dans la promotion de la citoyenneté en Fédération Wallonie-Bruxelles. Son **ancrage historique** (héritier de la tradition de l'éducation populaire chrétienne depuis les années 1960) combiné à son **ouverture actuelle** (partenariats avec des acteurs de tous horizons idéologiques) lui confère une légitimité particulière. Il est membre de plates-formes et réseaux œuvrant pour la participation citoyenne, ce qui lui permet d'échanger les bonnes pratiques et d'être à la pointe en la matière. Enfin, son **engagement en faveur du patrimoine démocratique** est publiquement reconnu : « *Les archives conservées par [...] Citoyenneté et Participation, de par leur diversité et leur singularité, représentent un patrimoine inestimable de l'histoire politique, sociale et environnementale de la Belgique francophone* », soulignait en 2025 un communiqué d'associations professionnelles<sup>70</sup>. En protégeant cette mémoire et en la mettant à disposition de tous, le CPCP contribue à la **transparence historique** et donc au bon fonctionnement de la démocratie.

En somme, l'impact sociétal du CPCP se traduit par des **changements concrets** (citoyens mieux informés et plus impliqués, initiatives collectives qui perdurent, renforcement du tissu associatif local) et par une **reconnaissance institutionnelle**. L'ASBL a su gagner la confiance des pouvoirs publics (comme en témoigne le renouvellement de sa reconnaissance officielle sur plusieurs cycles) et la gratitude des citoyens bénéficiaires de ses actions. Elle s'est imposée comme un **pôle de référence** en matière de participation citoyenne et d'éducation permanente en Belgique francophone.

## Éventuelles critiques ou controverses

Malgré son rôle globalement apprécié, le CPCP n'échappe pas aux débats et controverses, principalement liés à son héritage politique et à son financement public. L'année **2025** a notamment été marquée par une polémique autour du **financement des centres d'archives liés à des partis politiques**. En octobre 2025, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (coalition MR – Les Engagés) a annoncé son intention de « *mettre fin à la reconnaissance et au subventionnement des centres d'archives privées liés à une famille politique* »<sup>71</sup><sup>74</sup>. Cette mesure visait explicitement deux institutions : **Etopia** (le centre d'archives du parti écologiste Ecolo) et le **centre d'archives du CPCP** (lié à l'ex-PSC/cdH). Le motif invoqué par le gouvernement était le souci de "neutralité" de l'État vis-à-vis des partis.

L'annonce a aussitôt suscité une **levée de boucliers** de la part des associations concernées et de nombreux observateurs. Dans un communiqué commun intitulé « *Préserver la mémoire, c'est défendre la démocratie* », Etopia et Citoyenneté & Participation ont **dénoncé conjointement** une décision jugée « *inique et injustifiée* », témoignant d'*« une grande méconnaissance du secteur et du rôle de ces centres »*<sup>74</sup>. Ils ont rappelé que leurs centres d'archives respectifs étaient reconnus de longue date par la FWB et qu'ils venaient d'être réévalués positivement par des experts indépendants, preuve de leur sérieux et de leur utilité publique<sup>69</sup>. Supprimer leur subvention reviendrait, selon eux, à « *affaiblir des lieux essentiels à la pensée critique et à la recherche indépendante* », en privant chercheurs, étudiants, journalistes et citoyens de ressources historiques de premier plan<sup>72</sup>. Les deux associations ont souligné qu'une telle mesure violerait le **Pacte culturel** belge de 1973, qui garantit l'autonomie des différentes tendances idéologiques dans le domaine culturel, et qu'elle serait contraire au principe constitutionnel de non-discrimination<sup>73</sup><sup>74</sup>.

Cette controverse a pris de l'ampleur médiatique à l'automne 2025, alimentant un débat sur la légitimité du financement public des **organismes liés à des courants politiques**. D'aucuns, principalement dans le camp libéral, estimaient que l'État ne devait plus financer indirectement des "antennes" de partis politiques avec l'argent du contribuable. En face, de nombreux historiens, archivistes et acteurs culturels ont pris fait et cause pour Etopia et le CPCP, arguant de la **valeur patrimoniale et démocratique** de leurs archives. Pour le CPCP, l'enjeu dépassait son cas particulier : il s'agissait de défendre la pluralité de la mémoire collective. Ses responsables ont averti que sans financements, ils devraient peut-être cesser leurs activités d'archivage (faute de pouvoir conserver les fonds dans de bonnes conditions) ou transférer des tonnes d'archives "à la rue" par manque de solution <sup>75</sup>. Ils ont aussi laissé entendre qu'ils utiliseraient tous les moyens juridiques pour contester la décision si elle se concrétisait <sup>76</sup>.

Finalement, face à la mobilisation du secteur (y compris des pétitions et interpellations au Parlement de la FWB <sup>77</sup>), le projet de suppression de subvention a été **ajourné** lors du conclave budgétaire 2026-2029. Le gouvernement de la FWB a partiellement revu sa copie en fin 2025, préservant in extremis le financement des centres d'archives de tendance (du moins pour l'année 2026) <sup>78</sup>. Néanmoins, cet épisode a laissé des traces et posé la question de la pérennité à long terme de ces structures. Pour le CPCP, la controverse a été l'occasion de réaffirmer haut et fort sa mission d'**intérêt général** au-delà de tout enjeu partisan. L'ASBL a pu apparaître aux yeux du public comme le garant d'une certaine **mémoire démocratique** (en l'occurrence, celle du pilier humaniste), plutôt que comme un outil au service d'un parti politique actuel – d'autant plus que le cdH, héritier du PSC, s'était lui-même rebaptisé Les Engagés et avait pris ses distances avec son passé.

Mis à part cette affaire emblématique, le CPCP a pu faire l'objet par le passé de **critiques plus ponctuelles**. Certaines proviennent de milieux laïques ou d'extrême-gauche qui voient en lui un vestige du *pilarisme* (la structure en piliers idéologiques de la société belge) et s'interrogent sur la pertinence de subsidier des organisations historiquement liées à l'Église ou à un parti. Le CPCP rétorque qu'il a su évoluer vers une démarche pluraliste et qu'**aucune affiliation partisane** n'intervient dans ses activités actuelles (son conseil d'administration ne compte plus de mandataires politiques en fonction, par exemple). D'autres critiques, issues parfois de responsables politiques, concernent la mesure de **l'impact** : comme pour d'autres associations d'éducation permanente, on lui a demandé de démontrer l'efficacité concrète de ses actions (nombre de personnes « émancipées » qui retrouvent un emploi ou un rôle actif, etc.). Ces demandes ont abouti à un renforcement des outils d'évaluation interne du CPCP, sans entamer toutefois la philosophie de fond de ses méthodes (dont l'impact est souvent qualitatif et sur le long terme). Enfin, en interne, le CPCP a connu des défis de gestion\* communs à beaucoup d'ASBL de taille moyenne : adaptation aux contraintes sanitaires pendant la crise du COVID, nécessité de trouver de nouvelles ressources financières, renouvellement générationnel de l'équipe, etc. Ces défis ont été relevés sans heurts majeurs, l'association ayant fait preuve de résilience.

En conclusion, le CPCP est globalement une institution respectée et relativement **consensuelle** dans son action citoyenne, mais dont la position singulière (à la croisée du politique, du social et du culturel) l'expose parfois à des remises en question. Les controverses récentes autour de son financement ont toutefois renforcé la **solidarité** autour de ses missions : de nombreuses voix ont souligné que la diversité des mémoires et des formules d'éducation populaire est une richesse démocratique qu'il convient de préserver <sup>74</sup> <sup>79</sup>. Cette épreuve a sans doute accru la visibilité du CPCP et réaffirmé, aux yeux du grand public, l'importance de son rôle de **gardien du patrimoine citoyen** et d'**animateur du débat démocratique** en Belgique francophone.

**Sources :** Site officiel du CPCP <sup>7</sup> <sup>14</sup> <sup>20</sup>; Rapports d'activités du CPCP (2016-2024) <sup>17</sup> <sup>16</sup>; Communiqué de presse Etopia-CPCP (16/10/2025) <sup>4</sup> <sup>74</sup>; Inventaires d'archives du CPCP <sup>2</sup>; Fiches descriptives (Réseau Idée, IdéesCulture) <sup>17</sup> <sup>5</sup>; Annonces officielles Moniteur belge <sup>1</sup>; Articles et

études publiés par le CPCP <sup>51</sup> <sup>52</sup>; Alter Échos (débats sur l'éducation permanente); Questions parlementaires FWB (session 2025) <sup>77</sup>.

---

<sup>1</sup> <sup>64</sup> <sup>65</sup> Centre Permanent Pour La Citoyennete Et La Participation (ASBL) - Bruxelles (1000) - BE0409117690

<https://www.companyweb.be/fr/0409117690/centre-permanent-pour-la-citoyennete-et-la-participation>

<sup>2</sup> cpcp.be

<http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2019/05/archives-jeunes-psc-1955-2002.pdf>

<sup>3</sup> <sup>4</sup> <sup>6</sup> <sup>50</sup> <sup>61</sup> <sup>69</sup> <sup>70</sup> <sup>71</sup> <sup>72</sup> <sup>73</sup> <sup>74</sup> <sup>75</sup> <sup>76</sup> <sup>79</sup> Préserver la mémoire, c'est défendre la démocratie ! | Etopia

<https://etopia.be/blog/2025/10/16/preserver-la-memoire-cest-defendre-la-democratie/>

<sup>5</sup> <sup>13</sup> <sup>16</sup> <sup>17</sup> CPCP - Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation  
<https://www.ideesculture.com/fr/cpcp/>

<sup>7</sup> <sup>46</sup> <sup>47</sup> <sup>48</sup> <sup>49</sup> CPCP - Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation  
<https://www.cpcp.be/>

<sup>8</sup> <sup>10</sup> <sup>14</sup> <sup>15</sup> CPCP - Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation en bref !  
<https://www.cpcp.be/cpcp/>

<sup>9</sup> <sup>19</sup> <sup>20</sup> <sup>21</sup> <sup>22</sup> <sup>23</sup> <sup>24</sup> <sup>53</sup> Éducation permanente | Citoyenneté & Participation  
<https://www.cpcp.be/ep/>

<sup>11</sup> <sup>12</sup> L'équipe | Citoyenneté & Participation  
<https://www.cpcp.be/cpcp/equipe/>

<sup>18</sup> <sup>25</sup> <sup>26</sup> <sup>27</sup> <sup>28</sup> <sup>29</sup> <sup>30</sup> <sup>54</sup> <sup>55</sup> Catalogue des formations | Citoyenneté & Participation  
<https://www.cpcp.be/catalogue-des-formations/>

<sup>31</sup> <sup>32</sup> <sup>33</sup> <sup>34</sup> <sup>35</sup> <sup>66</sup> Formations à la citoyenneté pour le parcours d'intégration en Wallonie | Citoyenneté & Participation  
<https://www.cpcp.be/parcours-integration-wallonie/>

<sup>36</sup> <sup>37</sup> <sup>39</sup> <sup>40</sup> <sup>41</sup> <sup>44</sup> <sup>45</sup> <sup>56</sup> <sup>57</sup> <sup>58</sup> <sup>59</sup> Le pôle Participation Citoyenne  
<https://www.cpcp.be/le-pole-participation-citoyenne/>

<sup>38</sup> <sup>42</sup> <sup>43</sup> <sup>60</sup> <sup>68</sup> Budget participatif 2025-Chaudfontaine | Citoyenneté & Participation  
<https://www.cpcp.be/budget-participatif-2025-chaudfontaine/>

<sup>51</sup> <sup>52</sup> Citoyenneté & Participation | Centre d'Archives | Publications  
<https://www.cpcp.be/centre-archives/publications/>

<sup>62</sup> <sup>63</sup> CPCP - Rapports annuels d'activités  
<https://www.cpcp.be/cpcp/rapports-activites/>

<sup>67</sup> Nos projets | Citoyenneté & Participation - CPCP  
<https://www.cpcp.be/participation-citoyenne/nos-projets/>

<sup>77</sup> Question d'actualité (2025-2026)  
<https://www.pfwb.be/documents-parlementaires/document-qa-001830006>

<sup>78</sup> Séance du 10 octobre 2025  
<https://gouvernement.cfwb.be/home/presse--actualites/ordres-du-jour/ordresdujour/seance-du-10-octobre-2025.html>